



Compte rendu visioconférence DGFIP **du 8 janvier 2021**

Propos introductifs du DG

Le directeur Général a commencé en présentant ses vœux aux organisations syndicales.

La réalité de l'épidémie va continuer à nous occuper malheureusement encore quelques semaines, si ce n'est quelques mois.

Ainsi, même si tout ne se résume pas à l'épidémie, elle va continuer à mobiliser notre énergie et impacter nos missions.

La crainte reste présente d'un retour au confinement et au PCA. La DGFIP fait le maximum mais beaucoup de paramètres dans cette crise ne peuvent être maîtrisés par la DGFIP.

Le télétravail reste fortement recommandé et fortement impulsé, et ce pour les semaines, voire les mois à venir.

La Ministre du Travail a annoncé la possibilité d'un léger assouplissement de la formule de 5 jours, en permettant aux salariés en souffrance d'un retour en entreprise un jour par semaine.

À la DGFIP, les 5 jours de télétravail sont effectués par moins de 10 % des agents et cette souplesse leur est évidemment appliquée.

À la DGFIP, environ 30 % d'agents sont en télétravail quotidiennement et environ 50 % des agents télétravaillent au moins un jour par semaine.

Au niveau du fonds de solidarité, il va donc continuer encore plusieurs semaines ou mois. L'échéance au 15 janvier pour la nouvelle formule (200 000 € et 20 % du CA) approche et des travaux sont en cours pour d'autres formules (jusque 3 millions d'euros).

La DG reste attentive aux services SIE et aux collègues du CF qui travaillent en soutien de la Direction Générale des Entreprises. Les vérifications à faire sont assez lourdes. 200 000 dossiers sont à l'examen dans ces services. Le rythme de traitement est régulier mais les nouvelles demandes augmentent. Les enjeux en termes d'appui à l'économie sont importants mais aussi en termes de fraude. Les filtres automatisés ont leurs imperfections et les volumétries à traiter sont considérables.

Pour information, en novembre ce sont 3,5 milliards d'euros qui ont été versés.

Concernant Les opérations en lien avec le nouveau réseau, elles se sont déroulées correctement quel que soit ce que les uns et les autres pensent de ces restructurations.

CGT :

La CGT est intervenue pour rappeler la revendication du retrait des réformes en cours et a minima leur suspension en cette période de crise sanitaire qui perdure.

Elle a rappelé que le télétravail ne doit être envisagé que sous l'angle du volontariat. Mais elle a alerté la DG sur les nombreux agents qui sont volontaires et sur des listes d'attente depuis parfois des mois. Elle a demandé la carte actualisée des équipements disponibles par département en lien avec le taux d'agents équipés.

La CGT a fait remonter des alertes et inquiétudes des médecins de prévention qui constatent un relâchement dans l'application des mesures barrière et le port du masque, tout en indiquant la lassitude et fatigue des agents sur ces sujets.

La CGT a demandé l'octroi d'autorisations d'absence les 15 et 22 janvier prochains aux agents travaillant avec l'application Hélios (qui sera indisponible ces 2 jours).

La CGT a fait remonter des refus de donner la possibilité aux OS locales d'envoyer des mails à tous les agents dans certains départements et notamment le 57.

Réponses DG :

Le DG entend les demandes de retrait et suspension des réformes, mais il n'épilogue pas. Les demandes ne sont pas nouvelles mais sa position non plus.

Concernant les sujets de fatigue et lassitude face à la situation sanitaire, l'expression métro boulot dodo n'a jamais aussi bien porté son nom.

Mais, agenda de réforme ou pas, la lassitude est présente au vu de la longueur de cette crise.

Un 3e confinement est possible même si le DG espère que non. Nous pouvons faire un point d'anticipation sur cette éventualité-là. Même si le 2e confinement n'a pas ressemblé au 1er et que nous n'étions pas en PCA.

Attention, le confinement n'engage pas forcément un PCA, mais il peut être pertinent de faire un GT d'anticipation avec un état sur la préparation et l'anticipation, etc.

Oraux de concours : le sujet a été regardé en fin d'année, l'idée est de poursuivre en présentiel, mais des plans B sont prêts au cas où (ordi, salles etc). À ce stade la DG reste sur l'idée d'oraux en présentiel avec, bien sûr, application des gestes barrières et de distanciation.

Postes comptables, le classement de 2021 est sorti la semaine dernière. La vision pluriannuelle est en cours de finalisation.

Les fraudes sur le fonds de solidarité, comme sur le chômage partiel, peuvent être majeures. Le fonds de solidarité prend une place croissante dans la gestion de la crise et dans l'appui à l'économie, on en est à verser plusieurs milliards d'euros par mois. Un chiffre précis sera transmis aux organisations syndicales.

Concernant la maintenance d'Hélios, dans la période actuelle hors confinement cela laisse une marge pour faire de la formation ou d'autres tâches durant ces journées. Mais même si on ne donne pas d'ASA, la DG fera un cadrage pour ne pas faire revenir tous les agents en télétravail dans ces services en cette période de crise sanitaire.

Le nouveau DRH sera nommé en février.

Pour le couvre feu à 18h00, les retours du travail font partie des dérogations et ce juste par présentation de la carte professionnelle.

Concernant les demandes de report des droits syndicaux et la possibilité de 2 assemblées générales en 2021, ces sujets ont été remontés et sont en cours d'harmonisation au secrétariat général.

La prochaine visio aura lieu vendredi 15 janvier.